

L'avenir de l'économie sociale et solidaire : un enjeu politique

Il était une fois, un secrétariat d'État, comme tombé du ciel, que ses géniteurs avaient décidé d'appeler « à l'économie solidaire ». La divine surprise fut pour tout le monde. Mais attention, la surprise ne fut pas de même nature pour les uns et les autres. Certains, de loin les plus nombreux, découvrirent que l'économie pouvait se prénommer « solidaire ». Ce dont ils cherchèrent, d'ailleurs vainement, la confirmation dans les bouquins d'économie. D'autres, une poignée d'acteurs de terrain de l'économie solidaire, virent dans cet avènement la consécration de leur persévérance et de leur acharnement.

Quelques mois après la formation d'un secrétariat d'État à l'Économie solidaire il n'est sans doute pas encore temps de faire le bilan mais il n'est pas inutile de faire quelques constats. Par exemple, même l'acte manqué de son intitulé miraculeux aura été un « coup » médiatique fécond. On sait que ledit secrétariat d'État aurait pu aussi bien s'intituler « à l'économie sociale » et qu'il a failli se nommer « à l'économie sociale et solidaire¹ ». Mais cette dénomination fut jugée trop longue par un futur candidat à la présidentielle, ce qui tendrait à prouver que tout est politique. Le meurtre symbolique du « social » par le « solidaire » déclencha une belle pagaille, qui dure encore, qui n'a qu'un intérêt marginal sur le fond, mais qui sert de révélateur aux enjeux que des termes employés à tort et à travers recouvre.

Bref, le débat public et citoyen était lancé sur un sujet ignoré du plus grand nombre et occulté par une minorité qui y trouve son profit. Et ça – le débat public –, c'est de la politique.

● *That is the question...*

Pour le coup, les acteurs de l'économie sociale solidaire² se sont montrés timides, frileux, désarmés, bref, apolitiques. Ou a-politique si l'on préfère, c'est-à-dire à la fois dans la politique jusqu'au cou mais sans vouloir le reconnaître. D'autres n'ont pas ces pudeurs. Le chef de file de l'économie non solidaire, c'est-à-dire de l'économie dominante, libérale, profituse et capitaliste, a trouvé des mots justes pour appeler ses pairs à faire de la politique. M. Ernest-Antoine Seillière a notamment déclaré dans un article du journal *Le Monde* du 26 octobre dernier : « Quelle part les entre-

PAR
ROBERT CRÉMIEUX*

* Président du Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP).

1. Épisode raconté en détail par Guy Hascoët. Le nom par lui proposé de « secrétariat d'État à l'Économie sociale et solidaire » ayant été jugé trop long par le Premier ministre Lionel Jospin lors d'une conversation téléphonique, le futur secrétaire d'État fut sommé de le raccourcir. Le choix de l'épithète « solidaire » fut emblématique mais traumatisa les vieux bastions de l'économie « sociale ».

2. J'adopte définitivement pour cet article cet intitulé trop long, forcément trop long, pour esquiver les débats internes à la famille. Même si, sur le plan théorique et personnel, j'ai une préférence irrévocable pour la version écourtée du concept (mais ceci est un autre article).

preneurs, et en leur nom le MEDEF, doivent-ils prendre dans le débat qui s'ouvre dans notre pays avec les échéances électorales capitales du début de 2002 ? Je réponds sans hésitation : la part la plus large possible ». C'est lui qui a raison. Il dit tout haut ce qui est une réalité. Les choix économiques, tels que les grands patrons les conçoivent, ne doivent pas rester l'affaire de gestionnaires ou de comptables, mais être l'enjeu du débat politique si ce même patronat de droit boursier veut continuer à gouverner le monde (et piloter à son profit la mondialisation en marche, que les anglosaxons nomment plus justement globalisation libérale).

L'économie au profit des êtres humains ou l'économie mise au service du profit : il y a bien là les deux termes d'une alternative. Ou d'un choix de société, ce qui est encore de la politique. Économie solidaire ou non solidaire, *that is the question*.

Éco-citoyen

Le décor du drame étant posé, voyons pour les acteurs. Chacun pense alors qu'il s'agit de brosser une énième fois le tableau synoptique ou pas des diverses familles de l'économie sociale solidaire : mutuelles, coopératives, associations, etc. Pas du tout. Le propos est à la fois plus modeste et plus vaste. Les acteurs sont les acteurs de l'économie : producteurs, marchands, consommateurs, c'est-à-dire chacun de nous. Chaque éco-citoyen³, est engagé jusqu'au cou dans des choix quotidiens de nature économique et politique à la fois : allumer le poste de télé, refuser de manger un yaourt Danone, prendre les transports en commun, mettre un bulletin dans l'urne (c'est fou le coût d'un bulletin, multiplié par le nombre de citoyens, etc. : de nombreuses imprimeries mettraient la clé sous la porte sans cette commande publique essentielle et démocratique).

Le lecteur l'aura compris, la question que ne pouvait se poser Shakespeare est la suivante : qui du citoyen ou de l'*homo œconomicus* tapi en chaque être humain ira voter aux prochaines échéances de 2002 ? Chez de nombreux individus, la main droite ignore hélas trop souvent ce que fait la main gauche. Pourtant, cela se soigne. Le plus généralement par ce que l'on appelle de la politique. Il semble même que les partisans et acteurs de l'économie sociale solidaire aient à se préoccuper de toute urgence de cette thérapie. Faute de quoi la maladie peut être mortelle pour nombre d'entre eux.

● Un pâté d'alouette

Ceci dit, ne tournons pas autour du pot. Les questions politiques, dans notre pays et dans la plupart des pays d'Europe, sont tranchées par des élections et celles-ci font l'enjeu de débats politiques menés par des partis politiques. Lesquels sont d'ailleurs des acteurs ayant une réalité juridique constitutionnelle. Soyons clairs : quels partis politiques aujourd'hui en France⁴ sont des supporters de l'économie sociale solidaire ? Les doigts d'une main suffisent amplement à faire le compte, et encore, il faut le dire vite. Les Verts et le PS ont certes des engagements dans ce domaine, si on fouille bien dans leurs programmes. Pourtant, au mieux, une grande partie

3. Éco-citoyen : néologisme dont la connotation peut être aussi bien économique, ce qui est bien sûr mon intention première en l'espèce, qu'écologique, ce qui n'est pas fait pour me déplaire.

4. Et en Europe ou dans le monde, mais le propos serait trop vaste pour le cadre de cet article.

de leurs responsables et militants ignorent de quoi il s'agit ; au pire de larges fractions des troupes de la majorité plurielle sont acquises à « l'économie de marché ». En l'espèce il s'agit d'un euphémisme commode. Décrypté à la lumière des actes, il ne signifie pas cette vérité vérifiable – que les staliniens et les polpotistes ont nié – que l'économie peut difficilement se passer de l'échange, c'est-à-dire du marché, mais que le profit est le seul véritable moteur du libre marché capitaliste, horizon indépassable et fin de l'histoire économique.

Cette situation témoigne de la course de vitesse qui est engagée pour les prochaines échéances. Qui, à l'Assemblée nationale ou au gouvernement, décidera de la part des ressources nationales qui seront allouées à l'économie sociale solidaire ? Même le pâté d'alouette⁵ actuel est menacé selon l'équipe qui sera demain aux commandes. Qui peut croire que le fragile et dérisoire partage actuel des finances publiques en faveur respectivement de l'économie de profit (des milliards) et de l'économie sociale solidaire (des queues de cerises) sera seulement préservé ? Or, lorsqu'il est question aujourd'hui d'économie sociale solidaire, la question du soutien et de l'engagement public est une question décisive. De vie ou de mort. Et pas seulement en matière financière, comme on a pu en voir la tendance en matière institutionnelle avec la suppression euro-libérale par Romano Prodi, en 1999, de la DG XXIII, département qui à la Commission de Bruxelles était chargé de l'économie sociale.

● Accélérateur de débat

La création du secrétariat d'État par Lionel Jospin a pourtant été un révélateur et un accélérateur. L'accélération, notamment, s'est manifestée par une floraison de numéros spéciaux « économie sociale et/ou solidaire » dans les revues de nombreux réseaux associatifs, alternatifs ou politiques. Le débat citoyen, donc politique, a été relancé. Plus de livres sont parus en quelques mois sur ou à propos de l'économie sociale solidaire qu'il en était paru depuis plusieurs années. Des notions telles que la création de richesses (au sens économique) sont revisitées. L'effervescence intellectuelle est réelle autour de concepts novateurs. Cependant, ce débat n'a pas encore atteint le grand nombre des citoyens, faute, par exemple, de débouchés à la radio et à la télévision, dans la presse et dans le débat universitaire.

Les membres des partis politiques de gauche ou écologistes, voire d'extrême gauche, tardent à intégrer et à trancher les termes de ce débat qu'ils perçoivent comme mené par des mutualistes ringards ou des illuminés de l'action socio-caritative. Comment s'en étonner quand on sait que l'écrasante majorité du personnel politique de gauche perçoit l'économie sociale solidaire comme génératrice de coûts (à réduire) plutôt que comme une création de richesses ? La vulgate libérale a fait des ravages.

*Lorsqu'il est question
aujourd'hui d'économie
sociale et solidaire,
la question du soutien et
de l'engagement public
est une question décisive.*

5. Rappel de la recette du pâté d'alouette : un cheval, une alouette.

● Défaites politiques

Il faut dire aussi que, pour avoir déserté le terrain du combat politique, les acteurs et partisans de l'économie sociale solidaire ont laissé le champ libre au libéralisme triomphant. En renonçant à présenter leur vision de l'économie comme une alternative, ils ont renoncé du même coup à en faire un enjeu de débat et de combat politiques. Au début du siècle, les bourses du travail, les coopératives étaient le fer de lance de luttes politiques pour disputer le terrain de l'économie au capitalisme. Les mutuelles à leur début, l'autogestion et l'autoproduction s'appuyaient sur des courants politiques actifs et dynamiques. L'histoire de leurs défaites reste à faire mais il est certain que le terrain principal de leur échec n'a pas été celui de l'efficacité socioéconomique mais bien le terrain politique.

À partir du moment où le mouvement ouvrier a été dominé par le courant marxiste-léniniste, représenté en France par le PCF, la lutte politique de larges secteurs des forces progressistes a renoncé à soutenir les conquêtes de l'économie sociale solidaire et des projets économiques alternatifs au profit de la seule revendication des nationalisations et d'une future « construction du socialisme ». Aujourd'hui, c'est en se ressourçant auprès des acteurs associatifs, des mouvements alternatifs et socialement novateurs, tels que le mouvement des chômeurs ou la Confédération paysanne, que les partis politiques renouvelleront leurs objectifs, leurs programmes et leurs pratiques de terrain.

● Un concept dépolitisé

Le concept de tiers secteur, a permis un temps d'abuser les bonnes volontés. Forgé pour éviter d'aborder la question de l'alternative au libéralisme, il est significatif du déficit politique de la pensée de gauche. Il permet de rassurer les sectateurs du libéralisme en affichant la volonté de ne pas empiéter sur le territoire du « marché ». Au tiers secteur les productions et services non rentables, le social délaissé par les services publics, les emplois sous-payés des services à domicile. Le tiers secteur est un ghetto, enfermé dans les marges laissées vierges de l'économie capitaliste. Un concept qui s'affiche sans ambition dans l'espoir de ne pas effaroucher la Bourse. Un concept bien sûr dépolitisé puisqu'il est vidé d'enjeux sociaux décisifs. Bref, le concept de tiers secteur est piégé car il est vendable de Madelin à Hue.

● Une économie plurielle

Celui d'économie plurielle est autrement efficace et opérationnel. Il permet de rendre compte non seulement d'un projet mais bien de la réalité. Parce que l'économie est plurielle. Le capitalisme, quoique dominant, ne sature pas bien sûr toute la sphère de l'activité économique. Les services publics, l'économie domestique, le caritatif échappent aux règles strictes du profit. L'économie sociale solidaire, en associant les ressources d'origine publique et privée, peut se montrer aussi performante et efficace que l'économie capitaliste, à condition que les pouvoirs publics fixent des

règles qui les mettent sur un pied d'égalité. Il y aura bien dans ce cas possibilité d'une alternative, au sein d'une économie plurielle. Dans la grande majorité des cas, en effet, l'économie domestique ou le caritatif ne peuvent prétendre à être une solution de rechange au système de profit. Par contre, l'économie sociale et solidaire a l'avantage sur la sphère publique de l'économie de permettre la libre initiative individuelle et collective sans entrer en concurrence avec les services publics.

Il y a donc là un vaste terrain d'alliances politiques avec les syndicats défendant les services publics, avec les artisans et les paysans, avec les porteurs de projets sans capitaux, les salariés qui souhaitent redonner du sens à leur activité productrice. L'économie sociale solidaire est parfaitement complémentaire des aspirations au développement durable à l'inverse du système d'où sont issus les monstres tels que Total, Exxon ou autres Microsoft. Après tout, une société où Linux constituerait une alternative économique au monopole des productions de l'empire Bill Gates ne serait pas synonyme de retour à l'âge des cavernes. Tout comme le transport du pétrole peut se concevoir sans le recours à la course au profit maximum et immédiat.

Renverser les vents dominants est bel et bien la tâche politique du moment, faute de quoi une opportunité historique peut être gâchée.

● Investir le débat citoyen

Il y a bien sûr le risque d'être taxé d'utopiste, ce qui n'est jamais d'ailleurs qu'une des modalités banales de la polémique politique. On rétorquera que l'économie sociale solidaire existe, qu'elle a su résister et/ou se développer contre vents et marées, en particulier lorsque les vents lui étaient particulièrement défavorables. Renverser les vents dominants est bel et bien la tâche politique du moment, faute de quoi une opportunité historique peut être gâchée. Les acteurs de l'économie sociale solidaire soucieux de développer leurs activités de terrain n'ont d'autre choix aujourd'hui que de faire de la politique parce que les choix législatifs, budgétaires de demain dépendent des alliances politiques d'aujourd'hui. C'est pourquoi le MNCP, acteur de l'économie solidaire depuis sa création en 1986, tout en réaffirmant son autonomie et son indépendance à l'égard des partis politiques, a cru nécessaire de s'investir dans le débat citoyen en adoptant une charte pour la promotion d'une certaine vision de la solidarité économique.

● Annexe : Charte du MNCP pour l'économie solidaire

L'économie solidaire qui sera mise en œuvre dans le cadre des associations du MNCP a pour principaux points de référence la présente Charte et les statuts du mouvement. Ceux-ci indiquent (article 2, paragraphe 3) : « Le MNCP soutient les initiatives favorisant les créations d'emploi d'entreprises socialement utiles ainsi que le développement d'initiatives locales, économiques et intellectuelles, contribuant à trouver une solution au problème du chômage. »

1- L'économie solidaire est une activité économique, d'initiative individuelle ou collective, mise en œuvre dans un cadre collectif, qui est productrice de citoyenneté, de lien social, de solidarité et d'éducation populaire en même temps que de biens et services. Elle est une alternative à l'économie libérale. Elle soutient les circuits de commercialisation plus équitables, la modification du mode de consommation et l'exercice des droits collectifs.

2- La place centrale est donnée aux besoins des personnes avec une attention permanente et soutenue à la qualité des relations humaines et sociales. On y retrouve l'action conjuguée de bénévoles (chômeuses et chômeurs, précaires, solidaires), de salarié-e-s de la structure et des « consomm-acteurs » de l'activité.

3- Le fonctionnement repose sur une réelle démocratie dans le cadre de laquelle, au sein des différents groupes mis en place, tout doit être mis en œuvre pour que chacun puisse être écouté, être acteur, participer réellement à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la gestion du projet.

4- La mobilisation de l'épargne locale et le recours à des placements alternatifs et solidaires, au même titre que la mixité des financements publics et privés sont nécessaires. La part respective des subventions et des produits résultant des prestations et services rendus est variable suivant la nature du projet et son état d'avancement. Cette mobilisation de fonds ne doit pas occulter l'engagement de ressources bénévoles.

5- Les éventuels excédents financiers sont réinvestis, pour développer les activités, mais aussi pour améliorer les conditions de revenu et de travail.

6- L'économie solidaire s'inscrit dans un objectif de développement durable.

Les projets et les réalisations sont ancrés dans le territoire, dans le développement local. ●